



Lettre d'information aux élus communautaires et aux élus municipaux des Balcons du Dauphiné

## Retour sur le conseil du 27 mars 2018

### Les délibérations

#### FINANCES

Les 6 comptes de gestion et comptes administratifs 2017 (4 budgets annexes économiques, le budget Tourisme et le budget principal) ont été approuvés.

Lors de cette même séance, les 6 budgets 2018 ont été approuvés.

Le budget principal s'équilibre en fonctionnement à 30 695 406,63€ et en investissement à 29 746 099,48 €

Les principales opérations d'investissement 2018 sont :

- L'achèvement de la piscine couverte pour 3,191 M€
- La construction de la ViaRhôna sur l'Isle Crémieu pour 3,103 M€
- La construction de la MSP de Montalieu pour 2,194 M€
- La réalisation de la voie verte pour 2,1 M€
- Les travaux d'aménagement du futur siège communautaire pour 2,040 M€
- Les maisons médicales de Morestel et des Avenières pour 611 K€
- La requalification de la ZAE des Triboulières pour 570 K€
- La requalification de la zone de Lantey pour 500 K€
- L'achat de terrains pour la ferme photovoltaïque d'Arandon / Passins pour 440 K€
- L'aménagement du Serverin : inscription d'une première tranche de 400 K€
- Solde des travaux de voirie (Isle Crémieu) pour 486 K€ dont 469 K€ de RAR
- Le transfert de la MSAP de Morestel pour 284 K€

Pas de recours à l'emprunt.

Le détail des documents budgétaires est disponible sur le site internet : [www.balconsdudauphine.fr/l-intercommunalite/le-conseil-communautaire](http://www.balconsdudauphine.fr/l-intercommunalite/le-conseil-communautaire) (en date du conseil du 27 mars).

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE - RESSOURCES HUMAINES

##### ► Remboursement de sinistres par la société d'assurances Groupama

Le Conseil communautaire a validé 4 remboursements de sinistres pour un montant total de 9816,54 €.

##### ► Dissolution du GIP (Groupement d'Intérêt Public) Portes des Alpes – Encaissement du solde de la clôture de liquidation

Suite à la liquidation du GIP, la communauté de communes encaissera la partie du solde lui revenant pour un montant de 2.368€.

##### ► Association Syndicale Libre du Serverin – Désignation du représentant de la communauté de communes

Jean-Louis Martin a été désigné représentant de la communauté de communes pour siéger au sein de l'Association Syndicale Libre du Serverin.

#### MARCHÉS PUBLICS

##### ► Réaménagement de la ZA des Triboulières sur la commune de Crémieu – Attribution des marchés de travaux

Les marchés de travaux pour le réaménagement de la ZA des Triboulières ont été attribués comme suit :

- Lot n°1 – VRD – Travaux paysagers : PERRIER TP CETPG pour un montant de 429 886,40 € HT soit 515 863,68 € TTC,
- Lot n°2 – Eclairage public : BABOLAT pour un montant de 13 110 € HT soit 15 732 € TTC.

##### ► Prestation de repas livrés pour les structures petite enfance – Attribution du marché

Le marché de prestation de fourniture de repas a été attribué à API RESTAURATION pour les structures petite enfance pour un montant annuel estimatif de commande de 97.128,15 € HT.

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

##### ► Annulation de la vente d'une parcelle de terrain à la SAS SMAC (Monsieur CAILLIARD) ZA les Prairies à Frontonas

Suite à l'arrêt du projet d'acquisition d'une parcelle de terrain par Monsieur Cailliard située sur la ZA les Prairies à Frontonas, la délibération de cession est retirée afin d'engager sa commercialisation.

##### ► Annulation de la vente d'une parcelle de terrain à Monsieur MESANA PA Buisson Rond à Villemoirieu

Monsieur Mesana ayant abandonné son projet de construire un bâtiment pour son activité de paysagiste, la délibération qui prévoyait de lui vendre une parcelle située sur le parc d'activités Buisson Rond a été retirée ce qui permettra de procéder à une nouvelle cession de la parcelle.



## ► Extension de la zone d'activités du Rondeau à St Chef - Déclaration de projet emportant mise en compatibilité avec le PLU de St Chef

En 2016, la communauté de communes des Balcons Dauphinois avait engagé une procédure de déclaration de projet portant sur l'intérêt général de l'extension de la zone d'activités du Rondeau à Saint-Chef et emportant mise en compatibilité du PLU de Saint Chef. En 2017, la communauté de communes a fait réaliser le dossier de déclaration de projet ainsi que l'évaluation environnementale. Le Conseil communautaire a approuvé le dossier de déclaration de projet.

Il a également autorisé le Président à solliciter le Préfet de l'Isère pour l'ouverture de l'enquête publique qui devrait être réalisée dans l'été 2018.

## AMÉNAGEMENT

### ► Convention de passage pour l'installation de communications électroniques à Très Haut Débit en Fibre Optique avec le Département de l'Isère

Dans le cadre de l'implantation du Très Haut Débit, le Conseil communautaire a validé le projet de convention de servitude de passage des réseaux proposé par le Département de l'Isère. Ces réseaux sont nécessaires pour alimenter le NRO (Nœud de Raccordement Optique) situé à l'entrée de la zone d'activités Les Prairies à Frontonas.

## ENVIRONNEMENT

### ► GEMAPI : sortie du SMABB (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre)

Pour les différents motifs qui ont été présentés en séance (aucune digue GEMAPI sur le territoire communautaire relevant du SMABB, possibilité de recourir ponctuellement à des actions concertées avec le SMABB, ...) le Conseil communautaire a approuvé le principe d'une sortie de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné du SMABB.

## CULTURE

### ► Festivals 2018 : Isle en Scène et Solstice de Brangues – Budget prévisionnel et tarifs de la billetterie

La communauté de communes organise en 2018 le festival Isle en scène du 18 au 20 mai à la Ferme des Dames de Saint Baudille de la Tour, et le Solstice de Brangues du 22 juin au 1er juillet 2018 au domaine Paul Claudel de Brangues.



Les tarifs fixés pour les spectacles des deux festivals ont été validés.

### Festival Isle en Scène :

18 mai : Lucienne Curtis and the Music People : gratuit  
Thomas Fersen : plein tarif : 18€ tarif réduit : 14€  
19 mai : P'tit Cirk Compagnie Commun accord (spectacle jeune public) : tarif unique : 5€  
Le chaperon Compagnie Locus Solus (spectacle jeune public) : tarif unique : 5€  
Avant-scène : Foolface : gratuit  
Soirée humour : Le Point Virgule fait sa tournée : plein tarif 18€ tarif réduit : 14€  
20 mai : spectacle contes et musique : Capyx : au coeur du blues plein tarif 10€ tarif réduit : 6€  
Pass pour les 2 spectacles de soirée et spectacle du dimanche après midi plein tarif 38€ tarif réduit : 28€  
Tarifs réduits pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et allocataires RSA.

### Le Solstice de Brangues

22 juin : Éric-Emmanuel Schmitt : *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran* : plein tarif : 30€ tarif réduit : 24€  
23 juin : Francis Huster et Claire-Marie Leguay : Horowitz : plein tarif : 30€ tarif réduit : 24€  
Tarifs réduits pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et allocataires RSA.

Plus d'informations sur les sites internet [www.isle-en-scene.fr](http://www.isle-en-scene.fr) et [www.solsticedebrangues.fr](http://www.solsticedebrangues.fr)

### ► Convention avec la commune de Montalieu-Vercieu

Pour mener à bien les projets culturels dans le cadre du dispositif « Faites des arts » et des festivals Isle en Scène et Solstice de Brangues, la communauté de communes signera une convention avec la commune de Montalieu-Vercieu pour la mise à disposition de l'espace Ninon Vallin et d'un régisseur.

### ► Convention avec la commune de Saint Baudille de la Tour

Pour formaliser la mise à disposition pour le festival Isle en Scène du site de la Ferme des Dames pour un montant forfaitaire de 2000 €, une convention pour une durée de 3 ans sera établie entre la communauté de communes et la commune de Saint-Baudille de la Tour.

### ► Subvention aux Nouvelles Rencontres de Brangues

La communauté de communes versera une subvention de 30 000 € à l'association Nouvelles Rencontres de Brangues dans le cadre de sa manifestation « Les Rencontres de Brangues » rentrant dans le cadre du festival « Le Solstice de Brangues ». Une convention sera signée.

### ► Délibération dispositif « Classes rurales »

Le Conseil communautaire accepte le montant de remboursement des transports aux associations pour les transports des classes de l'Isle Crémieu pour l'année 2016/2017 à hauteur de 5 652 €. Il est précisé qu'il s'agissait de la dernière année de prise en charge communautaire pour ce type de transports. Les transports pris en compte se feront à travers des compétences communautaires : dans le cadre de la médiation culturelle en lien avec les festivals et dans le cadre de la natation scolaire.



## AFFAIRES SOCIALES

### ► Habitat Logement : Octroi garantie emprunt à OPAC 38 construction en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) de 5 logements à Tignieu-Jamezieu « Park Reynaud Sud »

Le Conseil communautaire a donné son accord pour garantir à hauteur de 35% le remboursement de 4 prêts d'un montant total de 475 367 € concernant la construction de 5 logements sur la commune de Tignieu-Jamezieu.

### ► Petite enfance : Création de la commission petite enfance et désignation des représentants titulaires et suppléants à cette commission

La composition de la commission thématique en charge de la petite enfance a été approuvée. Elle comprend 14 membres titulaires et 14 suppléants.

### ► Petite enfance : Demande de subvention au Département de l'Isère pour les RAM – Année 2018

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné assure la gestion de 5 relais d'assistantes maternelles. Une demande de subvention va être faite auprès du Département de l'Isère : les RAM peuvent en effet bénéficier d'une aide forfaitaire annuelle du Département de l'Isère à hauteur de 3 048,98 € par RAM fonctionnant à temps plein.

### ► Petite Enfance : Journée des assistantes maternelles 2018

Pour l'année 2018, le RAM de Salagnon, en délégation de service public de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, organisera la journée des assistantes maternelles. L'ensemble des RAM du territoire des Balcons du Dauphiné sera convié à s'associer à l'évènement. Pour accompagner cette initiative, une subvention de 1500 € sera versée à l'association Léo Lagrange par la communauté de communes.

### ► Insertion : Mission Locale Nord-Isère : convention cadre, convention de partenariat 2018, et prise en compte du loyer 2018 de la Maison Mestrallet à Crémieu

Le Conseil communautaire accepte de signer les conventions nécessaires à l'exercice des missions de Mission Locale Nord Isère. Il sera versé à l'association une première subvention de 71 780 € au titre de l'exercice 2018. Une participation financière de 4000 € sera également versée concernant la location de la Maison Mestrallet.

### ► Insertion : Convention de mise à disposition et de partenariat avec l'association Osez

L'association Osez propose un accompagnement socioprofessionnel aux demandeurs d'emploi.

La communauté de communes attribue en 2018 à Osez une subvention de 40 807€, montant identique à 2017 et 2016.

### ► Gens du voyage : approbation du règlement intérieur relatif au fonctionnement de l'aire d'accueil de Frontonas

Le règlement relatif au fonctionnement de l'aire d'accueil de Frontonas a été approuvé par le Conseil communautaire. Ce règlement de fonctionnement pourra évoluer au regard du schéma départemental d'accueil des gens du voyage actuellement en cours de révision.

## Informations

### ► Enfance Jeunesse : méthodologie et calendrier de l'étude relative à l'harmonisation de la compétence

L'étude en cours permettra de dresser un état des lieux des compétences petite enfance – enfance et jeunesse sur le territoire. L'arbitrage du choix communautaire sur ces compétences devra se faire en juillet au plus tard dans le cadre des travaux d'harmonisation des compétences.

## VOTRE AGENDA



### Conseil communautaire

mardi 24 avril à 18h

Maison du Département du Haut-Rhône Dauphinois à Crémieu

### Commission sociale intercommunale secteur ouest

membres de la commission du secteur  
jeudi 3 mai à 9h30 - Saint-Chef